



ARNICA MONTANA

Association scientifique d'études, d'information, de formation sur la biodiversité et sa protection.

Bio surveillance de la qualité de l'air

Centre social. 35, rue Pasteur – 05100 BRIANÇON

☎ 04 92 20 38 60 - arnica.montana@free.fr / www.arnica-montana.org

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 2024

Du 14 mai 2025 à 19h30

**Centre social. 35, rue Pasteur – 05100 BRIANÇON
(Délibérations du Compte rendu valant Procès-verbal)**

ORDRE DU JOUR :

- 1) Rapport moral.
- 2) Rapport d'activités illustré de photos
- 3) Rapport financier.
- 4) Cotisations 2026
- 5) Projets d'activités 2025-début 2026.
- 6) Election du conseil d'administration (12 membres maximum).

Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour 3 ans.

Membres du Conseil d'Administration actuel élus jusqu'à l'AG de 2024 : J.D. Chauvin, F. Homand, M. Lebris, S, R. Poirier, C. Rémy, V. Zouboff.

- 7) Questions diverses

DEROULEMENT DE LA SEANCE :

Membres à jour de cotisation au 14 mai 2025 : 60

Quorum (1/4 des membres présents ou représentés à jour de cotisation) : 15

Membres présents : 12

Procurations : 20

Total des membres présents ou représentés : 32

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale ordinaire peut se dérouler selon les statuts en vigueur.

Personnalités excusées :

- Monsieur Alain Sanchez, Maire de l'Argentière la Bessée.
- Madame Dalila Zane, Sous-Préfète de Briançon.

1) Rapport moral

- Rapport moral

Le Président procède à la lecture du Rapport moral 2024 (ci-joint en annexe).

Vote : le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2) Rapport d'activités

Le Président et les Administrateurs procèdent à la présentation du rapport d'activités 2024 (ci-joint en annexe) par vidéo projection.

Vote : Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

3) Rapport financier

Présentation du rapport financier de l'année 2024 (voir en annexe).

Vote : le rapport financier 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

4) Cotisations 2026

L'Assemblée Générale décide de maintenir les cotisations, à savoir :

- Membres actifs : 16 €.

- Couples : 22 €.

- Mineurs (-de 18 ans), CES, étudiants, R.M.I. : 10 €.

- Membres bienfaiteurs : à partir de 23 €.

- Abonnement petit coq prévu (tarif décidé par la S.A.P.N. : 10 €). Sous réserve de modification par la SAPN.

Vote : les cotisations 2026 sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

5) Projets de l'association pour 2025– début 2026

Le Président présente les projets de l'association (joint en annexe) par vidéo projection.

Vote : Les projets de l'association sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés sauf le point n° a (participation d'Arnica à la plateforme « Iméris) adopté avec 30 voix pour et 2 abstentions.

Le budget prévisionnel 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

6) Election du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'administration sont élus pour 3 ans.

Membres sortants : Françoise HOMAND, Mireille LEBRIS, Roger POIRIER, Claude REMY, Vadim ZOUBOFF.

- sont candidats :

Françoise HOMAND, Roger POIRIER, Claude REMY, Vadim ZOUBOFF.

- l'Assemblée Générale procède au vote par bulletin secret.

Françoise HOMAND, Roger POIRIER, Claude REMY, Vadim ZOUBOFF **sont élus pour 3 ans** à l'unanimité des membres présents et représentés.

Constitution du nouveau conseil d'Administration :

Jean Daniel CHAUVIN (2027), Françoise HOMAND (2028), Roger POIRIER (2028), Claude REMY (2028), Vadim ZOUBOFF (2028).

8) Questions diverses

Pas de questions diverses.

Le Président d'ARNICA MONTANA

Claude REMY

1) RAPPORT MORAL 2024

Pendant sa trente sixième année d'existence, notre association ARNICA MONTANA a poursuivi les buts définis par ses statuts et les différentes assemblées générales.

Les indicateurs d'activités que l'on peut définir sont bons : ce sont pour les études, les données flore et faune qui ont été informatisées, les nombreux tableaux et graphiques réalisées à partir des résultats des études et suivis (comme nous le verrons dans le rapport d'activités) ; les nombreuses sorties, conférences ainsi que le nombre de participants aux activités (pour les conférences, on observe une augmentation du nombre de participants avec généralement entre 30 et 40 personnes).

La participation à de nombreuses commissions officielles, des réunions sur la gestion de sites naturels de l'ensemble du département (réserves, Natura 2000). Les nombreuses sollicitations à titre « expert » lors de certaines manifestations ou aménagements en pleine nature sur des sites préservés (Natura 2000...) Notons également une bonne visibilité dans les médias surtout le Dauphiné avec au moins 4 articles importants et l'annonce régulière des conférences.

La visibilité sur les réseaux sociaux est assez bonne puisque le nombre « d'amis » sur la page Facebook est supérieur à 1150 (et en constante augmentation), et le nombre de followers sur la page ARNICA asso est de 418 personnes et structures. Les publications sont partagées sur différents groupes du Briançonnais.

Au niveau des dossiers de protection, nous intervenons souvent en collaboration avec d'autres associations comme la SAPN, Mountain Wilderness, l'Association d'Etude et de sauvegarde de Cervières etc....

Le nombre d'adhérents est stable (68 en fin d'année 2024), il faudrait qu'il augmente encore.

Malheureusement, malgré le niveau soutenu des activités, on déplore toujours une diminution des subventions de collectivités territoriales, ce qui explique le déficit dans le budget cette année.

L'association a donc fonctionné conformément aux statuts en vigueur.

Nous assistons toujours à une dégradation d'espaces naturels et à un effondrement mondial de la biodiversité : 800 millions d'oiseaux ont disparu d'Europe en quarante ans, les départements français ont perdu en moyenne 11 espèces de papillons de jour en 20 ans un million d'espèces animales et végétales sont menacées à l'échelle mondiale (1).

Les rapports et études scientifiques s'accumulent pour prouver cette extinction en masse de la biodiversité.

Comme nous l'avons montré, notre département n'est pas à l'abri de cette chute de la biodiversité, et les équipements pour satisfaire le surtourisme (sans prendre en compte la biodiversité) n'arrange pas le problème.

Nous observons depuis peu, un net recul et même un retour en arrière en matière de législation sur la protection de l'environnement. On observe même une sorte de déni sur l'effondrement de la biodiversité, déni dénoncé par de nombreux chercheurs.

Par exemple, les nouvelles lois agricoles discutées par le parlement minorent les faits scientifiques sur les dangers des pesticides, sur le rôle des haies (2), et un recul sur la protection des espèces et sur les sanctions en matière d'infractions sur les lois de la protection de la biodiversité.

La focalisation sur la crise climatique fait partie des obstacles à une véritable prise en compte de la protection de la biodiversité (1). Cette focalisation est dénoncée par de nombreux scientifiques spécialistes de la biodiversité. Cette focalisation aboutit à des mesures qui appauvrissent les écosystèmes (ce que nous avons déjà dénoncé, et que nous constatons même dans notre département avec par exemple la destruction d'écosystèmes forestiers pour la mise en place de panneaux photovoltaïques).

La priorité est toujours donnée au problème du réchauffement climatique par les politiques, les économistes et des médias.

Il n'y a pas encore de prise de conscience par le public et les politiques que notre vie dépend des écosystèmes. Notre nourriture, notre eau, notre santé physique (3) et mentale reposent sur la nature.

On oublie que les forêts, les océans et le sol sont les mécanismes les plus efficaces et gratuits pour capturer et fixer le CO₂ de l'atmosphère.

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

Face à ces moments d'abattement, d'inquiétude, de découragement, faut-il désespérer ?

Il est encore temps d'agir (ou de continuer à agir), en poursuivant notre mobilisation sur le terrain. Notre association peut y contribuer au niveau local, avec le soutien et la participation de nos adhérents, en poursuivant ses actions pour mieux connaître, faire connaître et préserver la biodiversité et la qualité de l'air de notre département.

L'information scientifique et vulgarisée du public est primordiale pour sa prise de conscience de l'importance de préserver la biodiversité. Nous y contribuons avec l'organisation de nombreuses conférences. Chacun de nos adhérents peut participer à cette mobilisation.

Le Président d'ARNICA MONTANA

Claude REMY

- (1) Article du monde du 25/02/2025 « les chercheurs abasourdis par le déni sur l'effondrement de la biodiversité par Pierre Mouterde.
- (2) : Article de Sciences et avenir – mars 2025 -N°937. P. 94 : « en France aussi, nous avons basculé » par Christophe Cassou et Cécile Guivarch.
- (3) La fabrique des pandémies de Marie Monique Robin. Ed.la découverte (2021).

2) COMPTE RENDU D'ACTIVITES 2024

* Travaux de recherches et d'études

Face aux changements climatiques qui affectent également notre département, il est nécessaire de poursuivre les suivis entrepris les années précédentes afin de mieux cerner l'impact de ces modifications environnementales sur la biodiversité et la qualité de l'air. C'est ce qui a été fait en 2024.

- Poursuite d'un inventaire et d'une cartographie de la biodiversité lichénique en relation avec la qualité de l'air et les changements climatiques.

Les lichens sont d'excellents indicateurs de la qualité de l'air et des changements environnementaux, en particulier des changements climatiques. Les lichens jouent un rôle non négligeable pour la faune dont les oiseaux et les mammifères. En 2024, poursuite inventaire et informatisation des données dans la base de données (Briançon, Villard St Pancrace, Cervières, Puy St André, ...), en particulier poursuite de l'inventaire dans la réserve naturelle régionale des Partias (présentation des premiers résultats au comité de gestion le 15 février 2024). Inventaire validé par le comité de gestion avec autorisation de prélèvement accordée.

Fourniture de données lichens à un doctorant de Belgique pour sa thèse.

- Impact de la pollution par l'ozone sur la végétation naturelle.

Poursuite du suivi, initié en 2003 en partenariat avec le Laboratoire Pollutions Atmosphériques de l'I.N.R.A. (Institut national de la Recherche Agronomique) de Champenoux (54) : Le but de l'étude est de rechercher si l'ozone a un impact sur la végétation naturelle et si certains végétaux poussant naturellement dans le département sont plus sensibles à l'ozone que d'autres, et pourront nous aider à suivre l'évolution de la qualité de l'air.

Des relevés sur 3 sites représentatifs ont été effectués (St Martin de Queyrières), Briançon (Chemin des Fontaines).

En 2024, il y a eu peu d'impact de l'ozone à cause des températures relativement basses jusqu'en juillet et du stress hydrique en août dû aux températures élevées.

- **Participation à l'étude PHENOCLIM, 16^{ème} année.** ARNICA MONTANA participe à l'étude "PHENOCLIM" (créée et pilotée par le CREA, Centre de Recherches sur les Ecosystèmes d'Altitude; de Savoie). Cette étude vise à collecter des données sur la phénologie des plantes en relation avec le réchauffement climatique dans les Alpes. 16^{ème} année de relevés. Relevés effectués au printemps et en automne. Saisie des informations sur le site du CREA (Centre de Recherches sur les Ecosystèmes d'altitude). Les relevés ont pu être menés normalement en 2024.

Afin de sensibiliser le public aux modifications de la phénologie des végétaux en relation avec les changements climatiques, nous avons organisé en collaboration avec l'association forêts alpines des sorties sur le terrain dans le cadre des sciences participatives.



Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

Prospections Botanique/Flore :

Prospection faune/flore, surveillance site de Faucon pèlerin sur le secteur du Fort d'Anjou sur la commune de Briançon. Nouvelles stations d'espèces protégées.

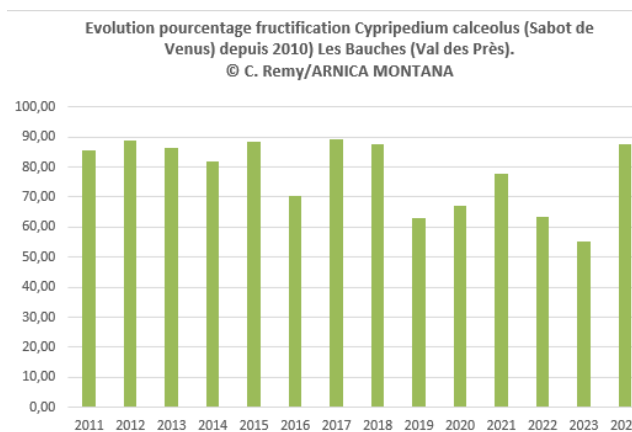
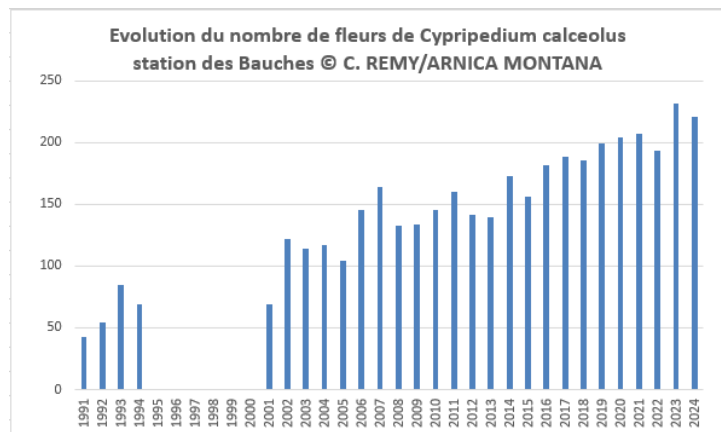
Prospection flore et informatisation des données (Briançonnais, Queyras, Guillestrois.). Nouvelles stations d'espèces protégées.

Poursuite du suivi d'espèces végétales d'intérêt patrimonial (exemple : suivi de stations de Sabot de Vénus, *Cypripedium calceolus*, dans la vallée de la Clarée depuis 1991, et au niveau de la batterie de la lame de Briançon : suivi de la floraison au printemps et calcul du taux de fructification en automne). Ce suivi s'est poursuivi en 2024. (Photo ci-dessous de gauche à droite : fleur, fruits, touffe de Sabot de Vénus. Ph. C. Rémy).



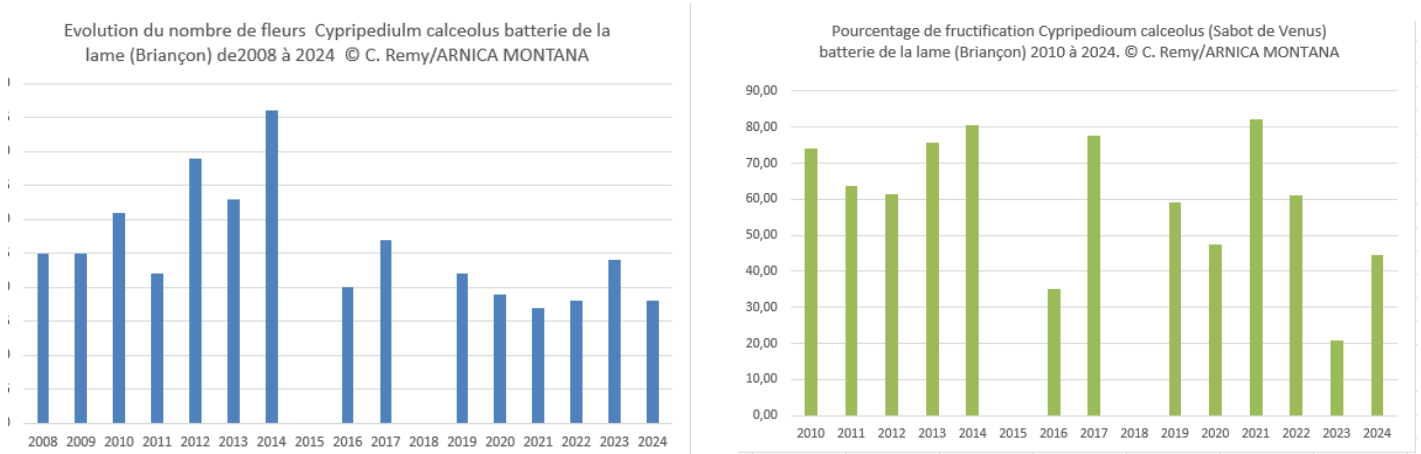
Si en 2024 le nombre total de fleurs a été un peu moins élevé par rapport à 2023, par contre le pourcentage de fructification a remonté par rapport à 2023 où il était très bas.

- Résultat du suivi sur la station des Bauches (Val des Prés)



Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

-Résultat du suivi sur la station de la Batterie de la Lame (Briançon)



- **Organisation de la prospection départementale du Faucon pèlerin du 2 au 9 mars 2024 dans l'ensemble du département des Hautes Alpes, coordination des informations sur la reproduction du Faucon pèlerin, dans les Hautes Alpes**, en partenariat avec le Parc National des Ecrins, avec la participation du Parc Naturel Régional du Queyras, d'Aquila, d'Envergure alpine, de la LPO pays des Ecrins. Natura 2000 steppique queyrassin et Durancien, Natura 2000 Céüse.

Depuis plus de neuf ans ARNICA MONTANA prend en charge l'organisation de la prospection annuelle départementale du Faucon pèlerin et fait un **bilan annuel sur la reproduction** dans le département.

Ces prospections et le suivi de la reproduction du Faucon pèlerin permet, dans les sites concernés par l'escalade de trouver des solutions de compromis en concertation avec les grimpeurs afin de permettre l'escalade sans compromettre la reproduction du Rapace.

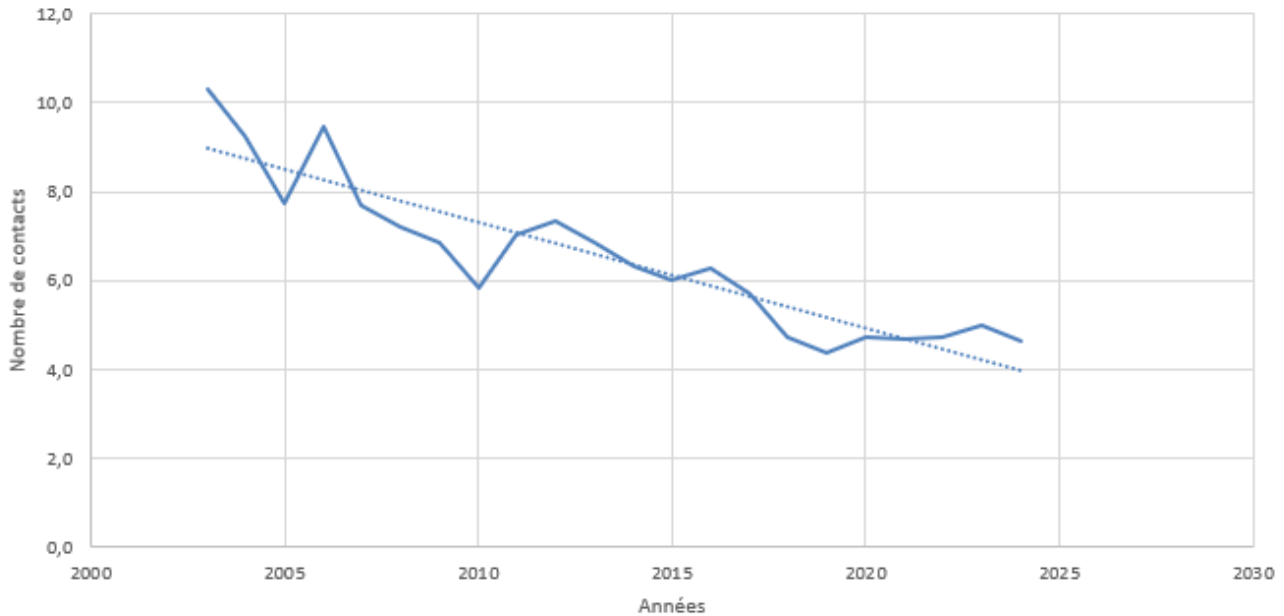
(vert = estimation) (bleu : hors journée de prospection) PROSPECTION FAUCON PELERIN DU 2 au 9 mars 2024

HAUTES ALPES v.27/02/24							
AD seuls	Couples	Ac	Pa	nbre pers DIF	S cont	n heures	RAS
1	9	3	0	24	23	46,5	13
ALPES HTE PROVENCE							
AD seuls	Couples	Ac	Pa	nbre pers DIF	S cont	n heures	RAS
0	1	0	1	1	1	4	
BILAN TOTAL							
AD seuls	Couples	Ac	Pa	nbre pers DIF	S cont	n heures	RAS
1	10	3	1	25	24	50,5	13
Laragnais							
AD seuls	Couples	Ac	Pa	nbre pers DIF	S cont	n heures	RAS
0	0	0	0	0	0	0	0
GAPENÇAIS							
AD seuls	Couples	Ac	Pa	nbre pers DIF	S cont	n heures	RAS
0	1	1	0	1	1	2	0
CHAMPSAUR VALGAUDEMAR							
AD seuls	Couples	Ac	Pa	nbre pers DIF	S cont	n heures	RAS
0	3	1	0	4	4	2	1
EMBRUNAIS							
AD seuls	Couples	Ac	Pa	nbre pers DIF	S cont	n heures	RAS
1	1	1	0	5	4	13,5	2
PAYS DES ECRINS							
AD seuls	Couples	Ac	Pa	nbre pers DIF	S cont	n heures	RAS
0	3	0	0	3	3	0	0
BRIANÇONNAIS							
AD seuls	Couples	Ac	Pa	nbre pers DIF	S cont	n heures	RAS
0	0	0	0	4	5	16	5
QUEYRAS							
AD seuls	Couples	Ac	Pa	nbre pers DIF	S cont	n heures	RAS
0	1	0	0	7	6	13	5

- **Inventaires ornithologiques** avec suivi (depuis 2002) de populations d'oiseaux selon un protocole scientifique de points d'écoute à Briançon, Villard St Pancrace, Névache, St Martin de Queyrières. Plusieurs adhérents d'ARNICA MONTANA participent à l'inventaire STOC (Suivi temporel des oiseaux communs) du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

Nos suivis montrent que le Briançonnais est concerné par la diminution des populations d'oiseaux communs observée au niveau National et dont les médias font régulièrement écho.

Nombre total d'oiseaux contactés par point d'écoute, Briançonnais. de 2003 à 2024 (STOC et IPA) sur 21 sites.
C. Rémy/ARNICA MONTANA



- **Prospection chauves-souris** à l'aide d'un détecteur d'ultrasons : Briançon, Villard-St-Pancrace, Puy St André. Formation à l'utilisation de l'expansion de temps (matériel acheté en 2015) et du traitement informatique (logiciel Batsound) des signaux acoustiques émis par les chauves-souris). Nouveau matériel acheté fin 2021 (Echo meter touch 2 Pro) permettant de visualiser en direct sur le terrain les sonogrammes (très intéressant également pour l'initiation) ;

Le nouveau matériel acheté nous a permis d'organiser une soirée d'initiation tout public validée dans le cadre des nuits internationales de la Chauve-souris et de poursuivre des inventaires.

Un des appareils, tombé en panne a dû être envoyé en Suède pour réparation.

- **Nouvelle prospection des chenilles du papillon Alexanor, comparaison avec 2018 et 2023**

Papillon protégé et peu fréquent, l'Alexanor (*Papilio alexanor*) est en limite de répartition altitudinale sans doute latitudinale dans le Briançonnais. Il est donc intéressant de suivre la répartition de sa reproduction pour voir si le réchauffement climatique peut avoir une influence sur la limite altitudinale de sa reproduction. En 2018 et 2023 nous avons effectué 4 itinéraires transects dans le Briançonnais en inventoriant les chenilles très caractéristiques. Une publication a été faite dans le bulletin du « petit coq des Alpes ».

En 2024, nous avons effectué un travail d'étude plus important afin d'augmenter nos connaissances sur cette espèce et sa relation avec la plante hôte de la chenille, avec mesures de la hauteur de la plante hôte, du nombre de chenilles, de la taille des chenilles... Recherche d'un circuit à parcourir sur Briançon annuellement permettant d'évaluer l'impact du réchauffement climatique sur la reproduction de cette espèce.



Observations des chenilles d'Alexanor en 2024



Chenille d'Alexanor

Tableau. 1. Circuits de prospection des chenilles d'Alexanor

Circuits	Localisation	Exposition	Altitude en m	Milieu	Géologie
1	SE Briançon	S	1430-2100	Eboulis Bord de piste	Alternances grès houiller, quartzite, calcaires
2	N de Briançon	SO	1400-1813	Eboulis bord de route	Calcaires, triasiques, jurassique, calcschistes
3	NE de Cervières	SE	1680-1872	Alluvions de crues torrentielles et éboulis bord de route	Dominante calcaire
4	Névache Col de l'Echelle	S	1600-1780	Eboulis bord de route	Dominante calcaire

Tableau 2. Nombre de chenilles d'Alexanor noté sur les quatre circuits

Circuits	2018	2023	2024
1	13	10	61
2	17	19	16
3	1	1	2
4	1 (E. Ducos)	1	1
Nombre total de chenilles d'Alexanor	32	31	81

Tableau 3. Altitude maximale des chenilles d'Alexanor observée sur les 4 secteurs prospectés

Circuits	2018	2023	2024
1	1800 m	1715 m	1965 m
2	1800 m	1783 m	1770 m
3	1800 m	1807 m	1837 m
4		1666 m	1669 m

Tableau 5. Hauteur des pieds de *Ptychotis saxifraga* « hébergeant » des chenilles d'Alexanor

	Min	Max	Moyenne
Hauteur en cm	58	124	86,6

Education d'un chien à la recherche de pelotes de rejection de chevêchette d'Europe pour la recherche de loges de ce rapace.

*** Sorties d'initiation, de formation**

Fourniture de données de nos travaux sur lichens et qualité de l'air à un doctorant de Belgique.

Participation à la réalisation d'un sentier d'interprétation de la Nature à Freissinières.

Encadrement d'un groupe de botanistes venant de Nantes

Sortie PHENOCLIM le 22 avril (voir plus haut).

- Principales sorties découverte, formation réalisée en 2024 :

Jedi 22 août 2024 en soirée : sortie tout public chauves-souris, avec un détecteur ultrasons. Sortie labellisée dans le cadre de la nuit internationale de la chauve-souris. Inscription Claude Rémy : cr.remy@wanadoo.fr. Nous utiliserons un détecteur d'ultrasons pour rechercher les chauves-souris évoluant dans la vieille ville de Briançon au sein des fortifications de Vauban et découvrirons quelques aspects de leur mode de vie, de leur utilité pour l'Homme et l'environnement et la nécessité de leur protection. En effet, pour se repérer et capturer leurs proies, les Chauves-souris utilisent le principe du « sonar » en émettant des ultrasons non audibles par l'Homme. Nous verrons également comment les cris des chauves-souris peuvent être visualisés sur smartphone ou sur ordinateur.

Jedi 25 juillet 2024 intervention sur les forêts lors de la sortie du club des conteurs briançonnais au lac de l'Orceyrette.

Samedi 20 juillet 2024 Sortie bota de la journée : Col de Vars (c'est très beau).

Samedi 13 juillet 2024 Sortie bota de la journée : Ville-vieille et montée du col Agnel.

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

Samedi 29 juin 2024 Sortie bota de la matinée : Découverte de la biodiversité des pinèdes sylvestre sur calcaire et sur silice. Bois de la Pinée Briançon.

Dimanche 23 juin 2024 Sortie bota de la journée avec l'Association Gentiana de Grenoble. Flore des coteaux entre Mizoen et le lac Lovitel (nombre de places limité).

Samedi 8 juin 2024 Sortie bota de la journée : Val d'Escreins. Découverte de la flore vernale de ce magnifique vallon..

Samedi 1er juin 2024 Sortie bota de la journée : Granon. Plusieurs arrêts prévus.

Samedi 18 mai 2024 Sortie bota de la journée : Châteauroux, puis Réotier.

Samedi 4 mai 2024 Sortie bota de la journée : Guillestre d'où on partira par le chemin de la tulipe vers Peyre-Haute. On redescendra vers Guillestre pour explorer un autre secteur.

Samedi 27 avril 2024 Sortie Botanique matinée. Environs du lac de la Roche de Rame.

*** Exposés diapositives, conférences, publications, projections de films. Valorisation du patrimoine naturel des Hautes Alpes. Ces conférences sont ouvertes à tout public et gratuites**

- **Conférences mensuelles, projection de films (entrée libre à tout public) à Briançon** (le deuxième mercredi de chaque mois) d'octobre à juin sur la biodiversité, les espaces naturels, la biosurveillance de la qualité de l'air, la géologie, et conférences pendant la saison estivale.

En 2024, les conférences ont pu être organisées normalement.

Liste des conférences en 2024 :

Mercredi 12 décembre : découvrons les forêts du Pays Briançonnais par Claude REMY, Président d'ARNICA MONTANA.

Mercredi 13 Novembre 2024 à 20 h15 au CSI, 35 rue Pasteur. Entrée libre. « **Le ciel à portée de main** » par Pierre Morel, Association Copernic. « Comment connaître le ciel astronomique ? Comment repérer les constellations qui nous entourent alo* »

rs que la voûte céleste tourne et nous désoriente ? Le ciel nocturne d'aujourd'hui est-il le même que celui d'hier ? Il existe des techniques modernes pour appréhender ces questions et les imager. Nous nous pencherons sur l'un de ces moyens informatiques qui rend de grands services aux observateurs d'un soir comme aux astronomes plus assidus ».

Dimanche 27 octobre : coorganisassions avec l'AESCV de Cervières : conférence sur le tout début des études sur le **Tétrasyre en France**.

Mercredi 9 octobre 2024 à 20 h15 au CSI, 35 rue Pasteur. Entrée libre. « **Rencontre avec les rapaces nocturnes** » par Christian Couloumy, Président d'Envergures Alpines. « Hululements, chants, cris, claquements de becs et bruits en tous genres donnent à la nuit une ambiance mystérieuse, propice à de belles rencontres pour qui sait tendre l'oreille. Venez vous initier à la reconnaissance des oiseaux qui peuplent nos nuits en montagne.

Mardi 13 août 2024 à 20 h salle du foyer culturel près de la mairie à L'Argentière-la-Bessée « Les milieux naturels du Briançonnais : flore, faune du pays Briançonnais » par Claude Remy, Président d'Arnica montana. Le Pays

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

Briançonnais renferme une biodiversité remarquable. Nous découvrirons quelques espèces végétales et animales représentatives des milieux naturels d'altitude, et comment ces espèces, parfois très rares et protégées ont pu coloniser des milieux aux conditions de vie parfois difficiles. La biodiversité du Briançonnais est-elle menacée ?

Mercredi 17 juillet 2024 à 19 h salle du foyer culturel près de la mairie à L'Argentière-la-Bessée « Les combes à neige » par Françoise Homand. Ces milieux de haute-altitude soumis à un long enneigement abritent une flore riche très particulière souvent endémique du massif alpin que nous passerons en revue. Les combes à neige, souvent dans les dépressions du relief, sont très fragmentées imbriquées avec les éboulis et les pelouses plus classiques. Les conditions climatiques actuelles et à venir vont les faire régresser surtout dans les zones pâturées et les domaines skiables.

Mercredi 12 juin 2024 à 20 h15 au CSI, 35 rue Pasteur. Entrée libre. Papillons nocturnes / papillons d'altitude, Voyage dans la nuit des cimes par Eric Drouet du GREHA (Groupe des Entomologistes des Hautes-Alpes) Les fleurs sont pollinisées par les papillons que vous voyez voler en plein soleil dans la journée. Mais que se passe-t-il la nuit tombée ? Lesquels visitent les fleurs et s'il y en a, iront-ils jusque dans les casses de blocs au-dessus des prairies alpines ? Nous vous invitons à venir découvrir ceux qui peuplent les pentes rocheuses au-dessus de 2200m.

Mercredi 10 avril 2024 à 20 h15 au CSI, 35 rue Pasteur. Entrée libre. **Tordeuse du mélèze et processionnaire du pin : Insectes et changement climatique dans les Alpes du Sud** par Alain Roques, Directeur de Recherches Emérite à l'INRAE.

Les pullulations de la tordeuse du mélèze vont vraisemblablement réapparaître en 2024, au moins de manière localisée, dans le Briançonnais, tandis que la Processionnaire du Pin continue sa montée en altitude. Ces insectes emblématiques des forêts des Alpes du Sud sont tous deux confrontés à un changement climatique accéléré mais leurs réponses totalement différentes révèlent la complexité des mécanismes en jeu. Le réchauffement hivernal favorise largement la processionnaire du pin en lui permettant de survivre dans des zones qui lui était auparavant impossible à coloniser. A l'inverse, la tordeuse qui causait tous les 8 à 10 ans des roussissements généralisés des forêts de mélèze dans la zone 1800-2000 m a vu ses populations s'effondrer depuis les années 1990.

- **Samedi 6 avril 2024, 14h** : conférence sur les lichens au club des retraités de la MGEN à Briançon par C. Rémy.

Mercredi 13 mars 2024 à 20h15 au centre social intercommunal (ex. MJC), 35 rue Pasteur. Entrée libre. **Les mollusques : groupe oublié ou modèle pour l'avenir** par Christophe Perrier. En quoi les mollusques ont le vent en poupe et peuvent servir dans la préservation de la nature, mais aussi comme modèle d'étude. Avec un focus sur les Hautes-Alpes bien entendu, et un peu de réchauffement climatique, d'espèces introduites voir invasives, etc... en gros un état des lieux en 60 minutes.

Mercredi 14 février 2024 à 20h15 au centre social intercommunal (ex. MJC), 35 rue Pasteur. Entrée libre. **Histoire de la restauration des terrains en montagne à Boscodon** par Léonie Laurenti Gallice. Cette conférence portera sur une étude de cas réalisée dans les Hautes-Alpes concernant l'évolution socio-historique des relations entre l'Administration Forestière et la population locale montagnarde de 1827 à nos jours. Elle détaille la mise en œuvre des politiques forestières par l'Administration des Eaux et Forêts et plus spécifiquement la Restauration des Terrains en Montagne. Le secteur étudié est celui du torrent de Boscodon situé sur la commune de Crots.

Mercredi 10 janvier 2024 à 20h15 au centre social intercommunal (ex. MJC), 35 rue Pasteur. Entrée libre. **Voyage en paysage, une histoire longue des montagnes pastorales en Briançonnais** par **Brigitte Talon** Maître de conférences, Aix-Marseille Université, IMBE. Au cœur des réflexions prospectives des projets de territoire de montagne, les paysages actuels sont le fruit d'un long héritage de plusieurs millénaires d'interactions entre les sociétés agro-silvo-pastorales, l'environnement et le climat. Quand on étudie leurs trajectoires sur le temps long, du néolithique à nos jours, à l'aide des archives historiques (archives, archéologie) et paléo-écologiques (pollen, charbon de bois, on se rend compte qu'ils peuvent apparaître très différents aujourd'hui de ce qu'ils ont été.

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.



*



Stands

Sisteron : présentation des lichens des forêts du Briançonnais (15 juin) dans le cadre de « Nature en Scène organisé par le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels) PACA.



Briançon : salon du bien-être animal le 22 juin



* Participation à a réalisation d'un sentier interprétation à Freissinières



Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

* Médias

- Articles dans le Dauphiné libéré sur la prospection Faucon pèlerin, sur l'association et sur ses activités (conférences, études...).
- Emissions radios à la RAM, BFM D'Ici.
- Chroniques radios sur KT Radio
- Annonce des conférences et sorties publiques dans le Dauphiné libéré et les radios locales (RAM, Fréquence Mistral, Alpes 1, BFM TV...).

* Publications

- Réimpression du livre Balades botaniques dans le Queyras
- Réimpression du dépliant de présentation de l'association
- Article sur l'étude du papillon Alexanor dans le Briançonnais dans le bulletin du « petit coq des Alpes »

* Préservation et gestion de la biodiversité et des milieux naturels des Hautes Alpes

- Participation aux réunions du comité de gestion de la réserve naturelle de Ristollas. Nous sommes membre du comité de gestion de la réserve et à ce titre nous nous impliquons un peu plus que la simple participation à 2 réunions annuelles, en faisant des relevés floristiques qui sont transmis au gestionnaire.
- Participation aux réunions du comité de pilotage et des groupes de travail de "Natura 2000", (nomination préfectorale) dans l'ensemble du département ; Clarée (20 mars), Steppique durancien, Gorges de la Méouge...
- Participation à la réunion du comité de gestion de la réserve naturelle régionale des Partias (15 février).
- Participation aux réunions de la commission des carrières (formation de la commission départementale des sites, Merdanel et Barachin (10 novembre).
- Réunion de la commission départementale des sites, formation protection de la Nature.
- Réunions de la CDPENAF (Commission Départementale sur la Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers), participation aux réunions mensuelles.
- Avis et fourniture de données naturalistes pour le PLU de Briançon.
- Avis concernant l'enquête publique du PLU de la Salle les Alpes
- Participation à la réunion des Personnes Publiques Associées pour le projet de SCoT du Pays des Ecrins (15 mars).
- Participation aux réunions d'information, ateliers, réunions PPA du projet de PLU de Briançon (31 janvier, 21 février, 16 octobre à 14h et 18h30).
- Réunion APB (Arrêté de Protection de Biotope) du Pic de Bure (25/09). - Participation au comité de suivi de l'arrêté préfectoral de protection de biotope « Adoux de Crépon » à la mairie de Champcella (13 juin).
- Réunion sur le terrain (ONF, Animatrice Natura 2000 Clarée) pour la préservation de coussins de Cladina (lichens en annexe 4 de la Directive habitats), le 19 juin.
- Participation à la commission d'habilitation des commissaires enquêteurs (19 novembre).
- Participation à la commission consultative des Services publiques locaux (CCSPL) de Briançon (24 juin)
- Participation à l'Assemblée Générale d'Atmosud (20 juin).
- Participation à l'Assemblée Générale de l'Association Française de Lichénologie.
- Participation aux réunions ateliers « living-lab » forêts de montagne (7 juin et 25 novembre).

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.



Tordeuse du mélèze et processionnaire du pin: Insectes et changement climatique dans les Alpes du Sud

par Alain Roques, Directeur de Recherches Emérite à l'INRAE



Mercredi 10 avril 2024 à 20h15
Centre Social intercommunal (ex MJC)
35, rue Pasteur - Briançon

Entrée libre



12:18 | ecrins-parcnational.fr/br... | Accueil » Le journal du parc » Brèves

Un nouvel arboretum à découvrir à Freissinières

Lundi 23 Septembre 2024

Depuis cet été, il est possible de se balader en bord de Biaysse et d'en apprendre plus sur les arbres de la vallée, leur usage au fil du temps et les liens avec la biodiversité locale. L'arboretum compte deux parcours d'interprétation conçus par l'association des Amis de l'Arbre à l'Ouvrage avec l'aide de l'ONF, du Parc national et de l'association Arnica Montana.

15:53 | alpes1.com/ | ALPES 1 MAG

VOUS ÉCOUTEZ ALPES 1 EN DIRECT
 Bob Marley
 Could You Be Loved

FIL INFO POLITIQUE SOCIÉTÉ ÉCONOMIE

Votre ville : BRIANÇON | Changer de ville

Hautes-Alpes : à la rencontre des chauves-souris à Briançon

22 Août 2024

ENVIRONNEMENT / C'est la 28ème nuit internationale de la chauve-souris

- Hautes-Alpes -

L'association Arnica Montana organise une sortie avec les chauves-souris ce jeudi soir. Car ce 22 août, c'est la 28ème nuit internationale de cet animal qui vol en émettant des ultra-sons. L'association propose de partir à leur rencontre à l'aide d'un détecteur. Cela se passe à partir de 20h30 à Briançon dans les fortifications Vauban.

L.R.

Partager : Privacy center

12 | Actu locale Briançon | Le Dauphiné Libéré | Dimanche 7 avril 2024

Briançon

Le retour de la tordeuse du mélèze : faut-il s'en inquiéter ?

Ce printemps, les forêts de mélèzes et de pins du briançonnais pourraient souffrir de la pullulation des chenilles. Une conférence est proposée sur ce thème, mercredi 10 avril.

Elle va revenir ! Alain Roques, directeur de recherches émérite à l'Institut national de la recherche agronomique (Inrae) en est persuadé : la tordeuse du mélèze va faire son retour en 2024 dans les forêts du Briançonnais. Et peut-être bien que la processionnaire du pin aussi.

Mercredi 10 avril à l'invitation de l'association scientifique Arnica Montana, l'expert des chenilles mangeuses d'arbres donnera des détails sur son inquiétude lors d'une conférence au Centre social de Briançon à partir de 20 h 15. Il y sera évidemment question de changement climatique et de ses répercussions sur la biodiversité.

À la déveine d'un hiver trop chaud, Alain Roques s'attend même à une pullulation vraisemblable de la tordeuse. Fruit d'années d'études dans le Bois du Mélèze sur les hauteurs de Villar-Saint-Pancrace sous

Arnica Montana (association scientifique pour la connaissance et la protection des milieux naturels des Hautes-Alpes) donnera une conférence sur "Tordeuse du mélèze et processionnaire du pin : Insectes et changement climatique dans les Alpes du Sud". Elle sera donnée par Alain Roques de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. Photo Alain Roques

Péjide de l'Inrae, jusqu'à 30 000 lépidoptères par résineux

En 2018, la tordeuse grise avait littéralement encerclé la ville de Briançon, empêchant la forêt de verdoyer au printemps, laissant les mélèzes s'empourpurer et dépérir. *Zetaphera ditiana* ou *erisana*, alias "la tordeuse du mélèze", se régale des épinettes, ne laissant derrière elle que des cimes rouges et pelées. Puis elle avait disparu, signant ainsi la fin d'un cycle selon l'Office national des forêts. Huit ans après, un nouveau cycle pourrait donc débuter dans les semaines qui viennent. Alain Roques s'attend à des dégâts au-dessus de 2 000 mètres d'altitude, là où les pousses et les fleurs d'arbres éclouent encore sans trop de difficulté ni stress hydrique... et dont raffolent les chenilles. En période de pullulation, les colonies peuvent être jusqu'à 30 000 lépidoptères par résineux. À noter toutefois que les chenilles ne peuvent pas tuer l'arbre, il n'y a donc pas de conséquences directes à long terme. Pour se protéger, les végétaux vont enregistrer l'information et retarder, aux prochaines années, leur floraison pour affaiblir la tordeuse qui n'aura pas de quoi déjeuner ni dîner.

Spécialiste de la zoologie forestière dans le Briançonnais, Alain Roques a également réussi à démontrer que la processionnaire du pin savait s'adapter aux changements climatiques. Dans un rapport scientifique, il explique ainsi que ce réchauffement, justement, lui permettrait de survivre dans des zones qui lui étaient auparavant impossibles à coloniser. La processionnaire se retrouve désormais à des altitudes supérieures à 1 500 mètres en montagne, avec des conséquences à la fois sylvicoles et sanitaires générées par ses chenilles urticantes.

Mercredi 10 avril, 20 h 15, Centre social intercommunal Briançon. Entrée libre. Site web arnica-montana.org

FOIRE AU BŒUF PATURALP

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

Val-des-Prés | Briançon

Les sabots de Vénus sont en fleurs, mais aussi en danger

Les sabots de Vénus sont actuellement en fleur. Cette orchidée, dont la cueillette est interdite, pousse entre 950 et 2 000 m d'altitude dans des forêts claires, clarières ou marges forestières. À l'échelle européenne, ses populations régressent. Elle a disparu de Belgique, du Luxembourg, des Vosges, des Pyrénées occidentales et du Puy-de-Dôme, et pratiquement de Lorraine et d'Alsace.



Les sabots de Vénus (*Cypripedium calceolus*) sont actuellement en fleurs. L'association Arnica Montana s'attache à étudier et protéger cette espèce en danger. Photo Claude Rémy/Arnica Montana

Les sabots de Vénus. Cette orchidée au nom poétique est encore bien représentée dans les Hautes-Alpes, mais ses modes de vie et de reproduction la rendent fragile. Ses fruits renferment chacun environ 13 000 graines, signe d'un taux de survie très bas (une chance sur un milliard de donner naissance à une touffe feuillée). De plus, les graines ne peuvent germer que si elles sont infectées par un champignon microscopique particulier. Et lors du développement de la plante, ses racines doivent s'associer avec un autre champignon pour pouvoir prélever eau et sels minéraux dans le sol.

« Si nous constatons un recul, nous pourrions envisager des mesures de protection renforcées ».

« Nous effectuons des comptages, explique Claude Rémy, président d'Arnica Montana, qui s'attache à étudier et préserver la plante. Nous suivons deux stations de cette plante, depuis 1991 dans la commune de Val-des-Prés et depuis 2008 dans cel-

le de Briançon. Tous les ans nous comptons le nombre de tiges fleuries et le nombre de fleurs. Si nous constatons un recul, nous pourrions envisager des mesures de protection renforcées. À l'automne nous comptons les capsules qui contiennent les graines pour suivre le taux de reproduction. Actuellement la station de Val-des-Prés semble bien se multiplier par ses rhizomes et est en accroissement (42 fleurs en 1991, 230 en 2023). La station de Briançon est plus réduite. Le taux de reproduction est, lui, plus aléatoire. Le plus mauvais a été constaté en 2023, le recul nous permettra peut-être de

comprendre pourquoi. »

La racine de corail a déjà disparu

D'autres dangers que la cueillette guettent l'orchidée : le débardage, l'épaississement du couvert forestier et, surtout, l'excès de visites de certains sites. Il entraîne un piétinement du sol qui peut être préjudiciable. D'ailleurs une autre orchidée, la minuscule et discrète racine de corail, qui était présente sur le site de Val-des-Prés, a disparu, sans doute victime du piétinement. ● J. B-T

Une cueillette inutile et risquée



Le fruit contient des milliers de graines qui n'ont qu'une chance sur un milliard de produire une nouvelle plante. Photo Arnica Montana/Claude Rémy

« Si vous trouvez un sabot de Vénus, explique le président d'Arnica Montana, il est inutile de prélever des graines ou une plante pour votre jardin. » Claude Rémy poursuit l'explication : « Cette tentative sera vouée à un échec pratiquement certain. Il est de toute façon interdit de prélever tout ou partie de la plante, de la transporter, de la vendre ou l'acheter. Le contrevenant s'expose à une verbalisation et à un

dépôt de plainte avec demande de dommages et intérêts de la part des associations de défense de l'environnement. » L'association pose de petites plaquettes au pied des plantes rappelant l'interdiction de cueillette et le risque de poursuites. Elles sont discrètes, pour ne pas attirer l'œil sur la plante. Et, bien sûr, pas question de révéler ici le lieu exact des stations, déjà bien assez visitées.

Briançonnais

Analyser l'évolution des arbres, tout le monde peut y participer

L'association Arnica Montana étudie le changement des arbres, lié à la saisonnalité. Il s'agit du programme participatif nommé Phénoclim. Chacun, chez soi, dans son jardin par exemple, peut choisir trois arbres et décrire l'évolution de leur floraison. Ce programme est en lien avec le changement climatique.



À l'intérieur du synclinal, on traverse des forêts de hêtres, de sapins ou de chênes blancs. Photo archives Le DI/Antoine Chamodier

« Participer à Phénoclim, c'est observer et noter les différents stades de développement de la végétation au cours des saisons (printemps et automne) », décrit le site internet du programme. Phénoclim est piloté par le Crea (Centre de recherches sur les écosystèmes d'altitude, de Savoie). Cette étude met en lien l'évolution de la végétation et le réchauffement climatique à travers une observation phénologique (étude de l'apparition d'événements périodiques) des plantes. L'étude a commencé il y a plus de dix ans. Elle est menée au niveau des Alpes.

Plus nous aurons de participants sur le Briançonnais, plus les analyses locales seront fines »

Les événements périodiques concernent, par exemple, la floraison ou la formation des feuilles. L'association briançonnaise Arnica Montana participe à ce programme. Elle organise des sorties d'initiation. « Il s'agit d'un pro-

gramme participatif. Tout le monde peut y prendre part, sans être un scientifique », précise Claude Rémy, le président de l'association, spécialiste dans la connaissance et la protection des milieux naturels. L'idée est de choisir trois arbres, par exemple trois hêtres ou trois mélèzes... sur un secteur. Les observations ont lieu au printemps et à l'automne. « Tous les ans, on note quand les bourgeons s'ouvrent, la floraison, la formation des feuilles, leur jaunissement à l'automne », décrit-il. Parmi les 13 espèces de la liste, il faut en choisir trois à

proximité de chez soi et dans un même secteur, c'est-à-dire dans un rayon de 500 mètres autour de chez soi. « Résultat le moins attendu depuis 2016. On apprend plein de choses. L'intérêt c'est de savoir si ça évolue avec le réchauffement climatique, de voir son impact sur la végétation. Depuis que je fais le suivi, cette année, la floraison du noisetier a été la plus précoce sur les spécimens que j'ai sélectionnés. En ce moment (avril, NDLR), je passe deux fois par semaine. L'ensemble a été précoce, puis il y a eu du froid qui de nouveau donne du retard au

processus. Les vagues douces à la sortie de l'hiver ont laissé place à du froid. Le mélèze, par exemple, fleurit plus tôt que le plus cembro et l'épicéa. Les températures ont un rôle. La floraison du noisetier a eu presque un mois d'avance cette année. Mais, pour que ce soit significatif, il faut une analyse sur un temps assez long. » Claude Rémy suit trois mélèzes et trois mélèzes, ainsi que des bouleaux, des hêtres et des pins. Les observations doivent être envoyées au Crea, qui fait ensuite un retour avec des remarques. « Plus nous aurons de parti-

L'Info en + ►
« La liste des 13 plantes sélectionnables : Hêtre, bouleau pubescent, bouleau verrucosus, épicéa, sorbier des oiseaux, hêtre pourpre, tussilage, frêne, sapin pectiné, pin sylvestre, mélèze, noisetier, prunellier officinale. » L'association Arnica Montana Arnica Montana, créée en 1985, est une association scientifique pour la connaissance et la protection des milieux naturels des Hautes-Alpes. Elle intervient dans les domaines suivants : botanique, lichens, faune, écologie, géologie, bio-indication de la qualité de l'air. Ses objectifs sont l'étude, la recherche, l'information et la formation sur les écosystèmes des Hautes-Alpes et leur préservation. Elle intervient fréquemment pour la protection des arbres. Elle compte environ 50 adhérents.

cipants sur le Briançonnais, plus les analyses locales seront fines », estime-t-il. Tout le monde peut faire ça dans son jardin. Il y a une liste d'arbres, dont beaucoup sont communs. Au printemps, nous avons organisé deux sorties pour montrer sur le terrain comment ça se passe, pour inciter les gens à participer. » Audrey Laugel

Le protocole à suivre

Selon le site <https://pecr-ctcp.org/fr/content/science-citoyenne-phenoclim>, il faut rendre visite à ses plantes une fois par semaine au printemps et l'automne. Observer les espèces sélectionnées, lorsque un des stades à suivre est atteint : noter la date. En cas de non-observation d'un stade, différencier et renseigner : « stade absent », si l'événement n'a pas eu lieu cette année ; « stade déjà passé », si vous n'avez pas pu

faire l'observation et que le stade a déjà eu lieu (vacances, oubli...) ; « individu mort ou disparu », si l'arbre n'existe plus (tempête, coupe, arbre mort). Débourrement, feuillaison, floraison Dans ce cas, définir un nouvel individu dans la même zone d'étude pour le remplacer. Attention : nommer ce nouvel individu différemment du précédent (exemple : arbre 4).

Commencer les observations aux premiers signes de réveil de la végétation. Trois stades sont à observer : le débourrement, la feuillaison, la floraison. Attention ! l'ordre d'apparition des différents stades varie selon les espèces. À l'automne, commencer les observations lorsque les premières feuilles commencent de jaunir. Deux stades sont à observer : le défilé et la mort du changement de couleur.



CS Scanné avec CamScanner

Briançon Pour découvrir les forêts du Briançonnais

L'association Arnica Montana donnera, mercredi, une conférence sur le thème « Découvrons les forêts du Briançonnais ». Claude Rémy, président d'Arnica Montana présentera la diversité forestière du secteur. « La forêt, dit-il, n'est pas un jardin d'arbres mais un écosystème avec de nombreuses relations entre les êtres vivants (faune, flore, etc.), entre eux et avec leur milieu. » Il invitera à la « visite » de quelques forêts, pour faire découvrir cette diversité. Il présentera également les résultats de quelques études inédites d'Arnica Montana et invitera au questionnement sur le devenir des forêts briançonnaises. Arnica Montana, association scientifique, se consacre à l'étude et la protection de l'environnement du 05, en ce qui concerne flore, faune, géologie et qualité de l'air.



Photo Claude Rémy/Arnica Montana

Mercredi 11 décembre à 20 h 15 au centre social intercommunal, 35 rue Pasteur, à Briançon. Entrée libre.

CS Scanné avec CamScanner

3) RAPPORT FINANCIER

ARNICA MONTANA - COMPTE DE RESULTATS 2024

DEPENSES (CHARGES DIRECTES)	Montant
	Du 1/01/24 au 31/12/24
60-ACHAT	
601-Fournitures, matériel	28,73
602-Eau gaz électricité	-
603-Frais de bureau, électricité (papeterie)	31,90
604-Alimentation (achat boissons AG Générales, stages)	54,44
605 -Documentation (livre, DVD, abonnements...)	133,00
TOTAL CHAPITRE 60	308,07
61-SERVICES EXTERNES	
611-Sous traitance (photocopies, dossiers études, Site web...)	3 034,15
612-Locations	
613-Assurances	350,49
614-Autres (Abonnement petit coq SAPN)	140,00
TOTAL CHAPITRE 61	3 524,64
62-AUTRES SERVICES	
621-Honoraires, indemnités	-
622-Publicité, information (animations, dépliants...)	-
623-Déplacement, missions (conférences, réunions officielles, conférenciers)	1078,03
624-Transports divers	
625-	-
626-Poste, Téléphone, Communication	183,91
627-Frais bancaires (sauf agios), chèque impayé	
628-Autres	-
TOTAL CHAPITRE 62	1261,94
63-IMPOTS ET TAXES	
Taxes sur salaires	
Autres impôts et taxes	
TOTAL CHAPITRE 63	
64-FRAIS DE PERSONNEL	
Salaires bruts	
Charges sociales employeurs	
643-Indemnités et avantages divers (indemnité stagiaire)	-
TOTAL CHAPITRE 64	-
65-AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	
651-Cotisations	147,00
TOTAL CHAPITRE 65	147,00
66-AUTRES CHARGES FINANCIERES	
Agios	
TOTAL CHAPITRE 66	
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	
671-Charges exceptionnelles	-
Divers	
TOTAL CHAPITRE 67	-
68-DOTATION AMORTISSEMENT	
TOTAL DEPENSES	5 241,65
Excédent (à reporter au passif du bilan)	
TOTAL	5 241,65

ARNICA MONTANA - COMPTE DE RESULTATS 2024

RECETTES (RESSOURCES DIRECTES)	Montant
	Du 1/01/24 au 31/12/24
70-REMUNERATION DES SERVICES	
701-Activités de l'association	-
702-	-
703-Autres (ventes de brochures)	812,20
TOTAL CHAPITRE 74	812,20
74-SUBVENTIONS	
Etat (préciser le service)	
D.R.E.A.L.	
Département	-
Commune de Briançon	800,00
Autres communes	
L'Argentière la Bessée	400,00
Autres	
TOTAL CHAPITRE 74	1200,00
75-PRODUITS DE GESTION	
751-Adhésions	1078,00
752- Autres (Dons...)	231,20
TOTAL CHAPITRE 75	1309,20
76-AUTRES PRODUITS	
Financiers	
Sponsorisation	
Autres (Intérêt livret A)	431,14
764-Port (pour envoi brochures)	-
abonnement pt coq (à reverser SAPN)	176,00
TOTAL CHAPITRE 76	607,14
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Cession d'éléments actif (préciser)	
Dommages et intérêts justice	
Autres	38,55
TOTAL CHAPITRE 77	38,55
79-REPRISE SUR AMORTISSEMENT	
TOTAL RECETTE	
Déficit (à reporter au passif du bilan)	1274,56
TOTAL	5 241,65

La Trésorière
F. HOMARD



Le Président
C. Remy

ASSOCIATION ARNICA-MONTANA
CONNAISSANCE ET PROTECTION
DE LA BIODIVERSITÉ

Centre social - 35, Rue Pasteur
05100 BRIANÇON
Tél. : 06 81 79 17 11

ARNICA MONTANA

BILAN EXERCICE au 31/12/2024			
ACTIF		PASSIF	
	Net		
Matériel			
		Résultat fin exercice précédent	29 482,80
		Résultat exercice	-1 274,56
		réserve trésorerie	2 060,00
Banque	15 047,12		
Livret 1	15 221,12		
TOTAL	30 268,24 	TOTAL	30 268,24

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

4) PROJETS D'ACTIVITES

A adapter en fonction des financements et des locaux mis à notre disposition

a/ **Projet participation ARNICA à la plateforme Imerys (présenté par Jessica)**

Possibilité qu'Arnica montana fasse appel à la plateforme « Imerys »

Etudes – recherches, connaissance de la biodiversité des hautes alpes – qualité de l'air

Poursuite des inventaires et programmes de suivis de la biodiversité, la biosurveillance de la qualité de l'air. Informatisation des données.

- Lichens, flore, faune (ornithologie, chauves-souris, papillons).
- Programmes : STOC et points d'écoute ornithologiques, suivi sabots de Vénus, inventaire lichens Partias. PHE-NOCLIM, réseau Faucon pèlerin 05, Suivi population Alexanor, bioindication qualité de l'air.....

Information et formation : conférences, sensibilisation du public

- Poursuite de l'organisation de conférences (mensuelles à Briançon, l'été à l'Argentière la Bessée et ailleurs.)
- Poursuite sorties initiation et formation
- Stands de présentation des activités de l'association et de sensibilisation du public.
- Achat d'ouvrage fonds documentaire : identifications, mises à jour scientifiques....

Publications

- Articles dans la revue « Oréina » sur le suivi des chenilles d'Alexanor dans le Briançonnais.
- Réimpression du livre « balades botaniques en Briançonnais » (100 ex.) et balades botaniques aux Pays des Ecrins
- Livre sur la découverte de la biodiversité des forêts du Briançonnais.

Activités pédagogiques

- Intervention dans les établissements scolaires pour des activités pédagogiques en relation avec les buts de l'association. Intervention dans des classes en déplacement dans le département. Présentation des expositions dans les établissements scolaires.
- Accueil et aide à des 'étudiants de stagiaires.
- Poursuite de l'aide (conseils, documentation, renseignements) aux étudiants.
- Intervention auprès d'écoles, de lycées de collèges (du département ou venant d'autres départements pour effectuer des séjours dans les Hautes Alpes : conférences, sorties...

Medias

Maintien des relations avec les médias (communiqués de presse, interviews...).

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.

Protection et gestion des milieux naturels

- Poursuite des dossiers en cours et nouveaux dossiers : Chenaillet, petit Tabuc, 3^{ème} tronçon téléphérique de la Grave.....
- Problème d'équipement des falaises fréquentées par des oiseaux.
- Participations aux commissions (Natura 2000, réserves naturelles, commissions préfectorales... : Soutien à l'animatrice Natura 2000 Clarée.
- Sollicitations diverses, avis à titre d'expert sur des événements en milieu naturel.
- Interventions lors d'atteintes à l'environnement et à la biodiversité (action en justice si besoin).
- Avis sur les PLU, SCoT (PLU de Briançon, SCOT Pays des Ecrins, Révision du SCOT Briançonnais...), enquêtes publiques...
- Collaboration avec les autres associations

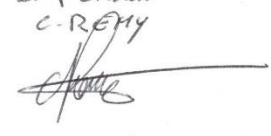
5) COMPTE PREVISIONNEL DE RESULTATS 2025

ARNICA MONTANA - COMPTE PREVISIONNEL DE RESULTATS 2025

Du 01/01/2025 au 31/12/2025 - V. Mars 2025

DEPENSES	
	Prévisionnel 2025
60-ACHAT	
601-Fournitures et matériel	400,00 €
602-Eau gaz électricité	
603-Frais de bureau, électricité (papeterie, consommable imprimante...)	300,00 €
604- Alimentation (achat boissons AS Générales)	50,00 €
605 Autres (Documentation, livres, abonnements...)	200,00 €
TOTAL CHAPITRE 60	950,00 €
61-SERVICES EXTERNES	
611-Sous traitance : maintenance matériel, site internet photocopies, dossiers études, éditions brochures et livres , exposition ...)	3 600,00 €
612-Locations	
613-Assurances	370,00 €
614-Autres (Part sur vente brochures, pt coq)	110,00 €
TOTAL CHAPITRE 61	4 080,00 €
62-AUTRES SERVICES	
621-Honoraires, indemnités (prestation)	
622-Publicité, information (animations, dépliants...)	
623-Transport, déplacement (commissions, conférences, intervenants, préparation livres ...)	1 000,00 €
624-Transports divers	
625-Missions, Réceptions (intervenants, conférenciers...)	300,00 €
626-Poste, Téléphone, Communication	200,00 €
627-Frais bancaires (sauf agios) frais chèque impayé	
628-Autres	
TOTAL CHAPITRE 62	1 500,00 €
63-IMPOTS ET TAXES	
Taxes sur salaires	
Autres impôts et taxes	
TOTAL CHAPITRE 63	0,00 €
64-FRAIS DE PERSONNEL	
Salaires bruts	
Charges sociales employeurs	
643-Indemnités et avantages divers (gratification stagiaire...)	
TOTAL CHAPITRE 64	0,00 €
65-AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	
651-Cotisations	200,00 €
TOTAL CHAPITRE 65	200,00 €
66-AUTRES CHARGES FINANCIERES	
Agios	
TOTAL CHAPITRE 66	0,00 €
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	
671-Charges exceptionnelles	
Régularisation erreur d'écriture	
TOTAL CHAPITRE 67	6 730,00 €
68-DOTATIONS	
Dotations Amortissement	
Dotation réserve de trésorerie	
TOTAL DEPENSES	6 730,00 €
Excédent (à reporter au passif du bilan)	
TOTAL	6 730,00 €

La Trésorière
F. HOMARD


Le Président
C. Remy


ARNICA MONTANA -COMPTE PREVISIONNEL DE RESULTATS 2025

Du 01/01/2025 au 31/12/2025 - V. Mars 2025

RECETTES		Prévisionnel 2025
70-REMUNERATION DES SERVICES		
701-Activités		100,00 €
702-activités, stages		
703-Autres (ventes de brochures...)		890,00 €
TOTAL CHAPITRE 70		990,00 €
74-SUBVENTIONS		
Etat (préciser le service) FDVA		1 500,00 €
D.R.E.A.L.. (participation débat public)		
Région exercice 14)		
Département		1 500,00 €
Commune de Briançon		800,00 €
Commune de L'argentière la Bessée		400,00 €
Autres communes		
Autres		
TOTAL CHAPITRE 74		4 200,00 €
75-PRODUITS DE GESTION		
751-Adhésions		1 000,00 €
752- Autres (Dons...)		200,00 €
TOTAL CHAPITRE 75		1 200,00 €
76-AUTRES PRODUITS		
Financiers		
Sponsorisation		
Autres (Intérêt livret A)		230,00 €
764-Port (pour envoi brochures)		
abonnement pt coq (à reverser à la SAPN)		110,00 €
TOTAL CHAPITRE 76		340,00 €
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Cession d'éléments actif (préciser)		
Dommages et intérêts justice		
Autres		
TOTAL CHAPITRE 77		0,00 €
79-REPRISE SUR AMORTISSEMENT		
TOTAL RECETTE		6 730,00 €
TOTAL		6 730,00 €

**ASSOCIATION ARNICA MONTANA
CONNAISSANCE ET PROTECTION
DE LA BIODIVERSITÉ**
Centre social - 35, Rue Pasteur
05100 BRIANÇON
Tél. : 06 81 79 17 11

Association agréée par arrêté préfectoral, dans le cadre départemental au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles membre de l'UICN (Union mondiale pour la Nature). Association reconnue d'intérêt général.